

# Avis de convocation à l'assemblée annuelle et extraordinaire 2024

Vous êtes invité à notre assemblée annuelle et extraordinaire 2024 des actionnaires ordinaires :

## QUAND

Le mardi 4 juin 2024 à 8 h,  
heure avancée des Rocheuses (HAR)

## OÙ

Assemblée virtuelle seulement par webdiffusion audio en direct au <https://web.lumiagm.com/423961867>  
mot de passe « tc2024 » (sensible à la casse)

## VOTRE VOTE EST IMPORTANT

Si vous êtes un porteur inscrit détenant des actions ordinaires de Corporation TC Énergie (« TC Énergie ») le 16 avril 2024, vous avez le droit de recevoir un avis de la présente assemblée, d'y assister et d'y voter.

Veillez prendre le temps de lire la circulaire de sollicitation de procurations par la direction ci-jointe. Elle renferme des renseignements importants sur l'assemblée et le projet de scission de notre entreprise de pipelines de liquides et explique qui peut voter et comment voter.

Si vous avez des questions au sujet des renseignements contenus dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction ci-jointe, veuillez communiquer avec notre équipe des relations avec les investisseurs par téléphone au 403-920-7911 ou au 1-800-361-6522 ou par courriel à [investor\\_relations@tcenergy.com](mailto:investor_relations@tcenergy.com). Si vous avez besoin d'aide pour remplir votre formulaire de procuration ou votre formulaire d'instructions de vote, veuillez communiquer avec notre conseiller pour les actionnaires et agent de sollicitation de procurations, Morrow Sodali, par téléphone au 1-888-999-2944 ou par courriel à [assistance@morrrowsodali.com](mailto:assistance@morrrowsodali.com).

Par ordre du conseil d'administration,



Christine R. Johnston  
Vice-présidente, Droit et secrétaire  
Corporation TC Énergie  
Calgary (Alberta)

Le 10 avril 2024

## Huit points à l'ordre du jour

1. Recevoir nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et le rapport de l'auditeur sur ceux-ci.
2. Élire les administrateurs.
3. Nommer l'auditeur et autoriser les administrateurs à fixer sa rémunération.
4. Examiner et, s'il est jugé souhaitable, approuver une résolution spéciale, dont le texte intégral est reproduit à l'*Annexe A* de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction ci-jointe, approuvant un arrangement en vertu de l'article 192 de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, aux termes duquel, entre autres, les actionnaires de TC Énergie recevront une action ordinaire nouvellement émise de TC Énergie et 0,2 action ordinaire d'une nouvelle société ouverte appelée « South Bow Corporation » en échange de chaque action ordinaire de TC Énergie qu'ils détiennent.
5. Examiner et, s'il est jugé souhaitable, approuver une résolution ordinaire, dont le texte intégral est reproduit à l'*Annexe B* de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction ci-jointe, approuvant un régime de droits des actionnaires pour South Bow Corporation.
6. Participer au vote consultatif sur notre approche à l'égard de la rémunération des membres de la haute direction (le « vote consultatif sur la rémunération »).
7. Examiner la proposition d'actionnaire présentée à l'*Annexe M* de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction ci-jointe.
8. Examiner toute autre question qui est dûment soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement.